

SESS!ON DE FORMATION BAFA		Cocher votre choix	
A Mesnil Saint Père (lieu à définir)		Internat	Externat
BAFA Approfondissement	Du samedi 11 au jeudi 16 avril 2026 Multi-thème, Expressions et Nature	/	435 €
BAFA Base	Du samedi 04 au samedi 11 juillet 2026	/	475 €

Adhésion à la Ligue de l'Enseignement obligatoire (validité du 1/09 au 31/08)

- ☐ je suis déjà adhérent(e), je joins une copie de ma carte d'adhésion ou de ma licence (UFOLEP, USEP)
- ☐ je ne suis pas encore adhérent, je remplis le document « Adhérent à Ligue de l'enseignement » et **l'accompagne du règlement qui convient de 5 €.**

**INSCRIPTION VALIDE UNIQUEMENT
A RECEPTION DU DOSSIER COMPLET**

Le dossier peut être envoyé par papier ou mail

- ✍ un acompte de 165 € ou prise en charge remplie, tamponnée et signée
- ✍ 1 photo au format carte d'identité de face et tête nue
- ✍ photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité
- ✍ Autorisation à photographier
- ✍ Coupon à signer et à découper du règlement intérieur
- ✍ **pour le BAFA APPROFONDISSEMENT :**
 - ✍ Photocopie du certificat de stage pratique **validé par la DDCSPP**
 - ✍ Feuille de la CAF : demande d'aide à la formation **partie 1 et 2 signées**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AUBE
15 avenue d'Echenilly - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

☎ : 03.25.82.68.68

www.laligue10.org - accueil@laligue10.org

secteur formation N° 210 800 232 08



DOSSIER D'INSCRIPTION BAFA

Photo récente

Obligatoire

IMPORTANT, pour le BAFA BASE, il faut d'abord vous inscrire sur: www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Vous obtenez votre N° DDCSPP (obligatoire) :

Participant

☐ Fille

☐ Garçon

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

☎ ☎

@.....

Né(e) le :à.....Age :

Responsable légal pour les mineurs :

☎ ☎

@.....

N° CAF + Quotient familiale **obligatoire** (bourse en fonction des revenus) :

Etes-vous ☐ Etudiant ☐ Salarié ☐ Autre :

Profession / Etude suivie :

Régime alimentaire particulier (allergie, intolérance, ...)

OU LE RESPONSABLE LEGAL (pour les mineurs)

- ☐ Mon inscription ne deviendra valide qu'après règlement d'un acompte de 165 € (chèque joint).
- ☐ Je verserai le solde **au plus tard 15 jours avant la session.**
- ☐ Prise en charge de mes frais de session par une association ou un organisme, je m'engage à faire remplir la partie ci-dessous ou à faire parvenir un document valant droit.

- 20 jours avant la session : remboursement de 100% (avec une déduction de 15 € pour les frais de dossier)
- entre 20 jours et le premier jour de la session : remboursement de 100% **uniquement pour raison médicale** (justificatif obligatoire)

Signature du stagiaire Signature des parents

Signature et Cachet

Signature des parents